

La Mention Complémentaire de coiffure est un diplôme national d'une durée d'1 an, qui vise à donner à son titulaire une qualification spécialisée. L'acquisition de cette spécialisation favorise l'adaptation à un emploi et prépare le jeune dans la démarche d'une poursuite d'étude supérieure.

### MÉTIER

L'élève de Mention Complémentaire de coiffure bénéficie du statut de stagiaire. Les nombreuses semaines de stage en entreprise permettent à l'élève de travailler en situation réelle, de s'insérer dans une équipe et d'appréhender la réalité en l'entreprise.

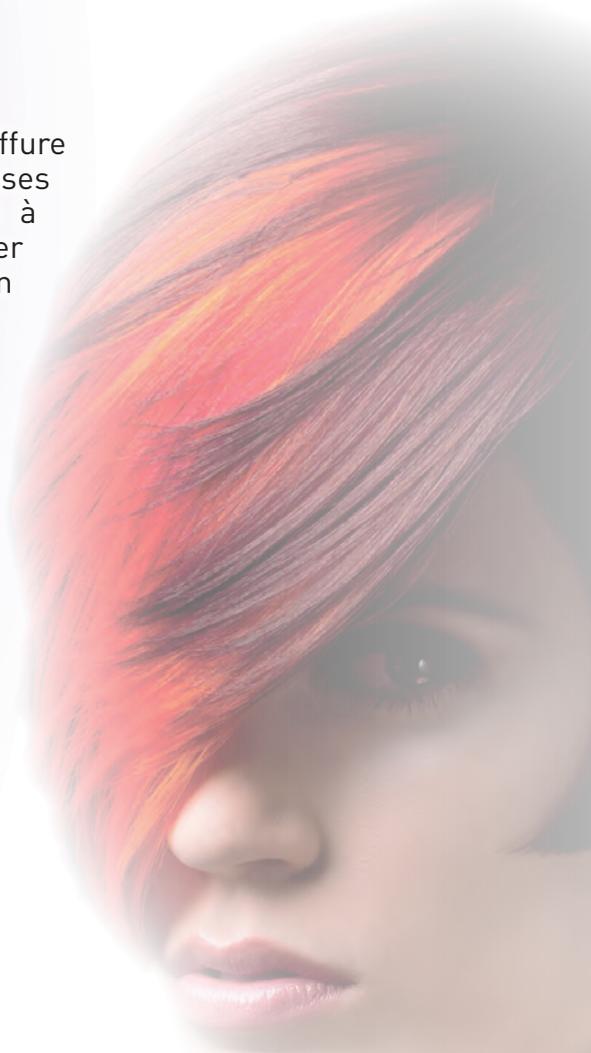
En milieu professionnel, l'élève renforce et met en œuvre ses compétences en les adaptant au contexte professionnel. Il développe également des savoir-faire qui ne peuvent s'acquérir qu'en situation réelle. Il est amené à s'intégrer dans une équipe et à réaliser des tâches sous la responsabilité du tuteur.

#### Les périodes en entreprise permettent :

- D'acquérir rapidité et dextérité gestuelles
- D'utiliser des matériels, des produits et des équipements divers
- D'être confronté et de s'adapter à la réalité professionnelle
- D'analyser, d'exploiter des vécus professionnels

### PROFIL

- Motivation
- Précision
- Créativité
- Sens des couleurs, des matières et des volumes
- Facilité relationnelle
- Goût pour le travail en équipe



## CONDITIONS D'ACCÈS

Élèves ayant le diplôme du CAP de Coiffure obligatoirement.

## FORMATION

La formation d'un an s'appuie sur les programmes officiels de l'Éducation nationale.

- ➔ 1 jour et demi de cours par semaine
- ➔ 3 jours consécutifs de stage en entreprise (hors vacances scolaires)

## DISCIPLINES ENSEIGNÉES

- ➔ Coupes
- ➔ Coiffage
- ➔ Coloration et effets de couleurs
- ➔ Communication, relation professionnelle
- ➔ Sciences et Technologie

